

Correspondance générale, publiée par la Fondation Napoléon, volume III, Pacifications, 1800-1802

Josiane Bourguet-Rouveyre



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/9573>

DOI : 10.4000/ahrf.9573

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2007

Pagination : 216-218

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Josiane Bourguet-Rouveyre, « Correspondance générale, publiée par la Fondation Napoléon, volume III, Pacifications, 1800-1802 », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 348 | Avril-Juin 2007, mis en ligne le 23 juillet 2008, consulté le 03 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/9573> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.9573>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2022.

Tous droits réservés

Correspondance générale, publiée par la Fondation Napoléon, volume III, Pacifications, 1800-1802

Josiane Bourguet-Rouveyre

RÉFÉRENCE

Napoléon Bonaparte, *Correspondance générale, publiée par la Fondation Napoléon, volume III, Pacifications, 1800-1802*, Paris, Fayard, 2006, 1406 p., ISBN 2-213-62937-4, 52 €.

- 1 Sous la présidence d'honneur de la princesse Napoléon, le Comité pour l'édition de la correspondance de Napoléon Bonaparte est constitué de personnalités membres de l'Institut, de la Fondation Napoléon et du Souvenir napoléonien, d'universitaires et de représentants des diverses institutions de conservation du patrimoine. Thierry Lentz en est le secrétaire général. La commission historique dont il s'est doté a organisé le travail de recherche dans les divers centres d'archives, qu'il s'agisse des Archives nationales, de celles des Affaires étrangères ou du Service historique de la Défense. Plusieurs sociétés savantes y ont participé, parmi lesquelles l'Institut Napoléon et la Société française d'histoire militaire. Les douze volumes prévus d'ici à 2010 compteront 36 361 lettres, répertoriées et ordonnées selon des modalités qui distinguent nettement cette édition des recueils déjà existants, y compris de la monumentale *Correspondance* publiée au XIX^e siècle sur l'ordre de Napoléon III. L'économie de cette édition est, en effet, très différente, compte tenu de l'important travail de recherche des sources, de remise en forme, de contrôle de l'authenticité des textes et d'annotation minutieuse, assuré par 210 correspondants et collaborateurs, dont les noms figurent en fin de volume. De fait, les sources sont très nombreuses, et, pour ce troisième volume, l'investigation a conduit, au-delà des centres français d'archives, à consulter ceux d'Allemagne, d'Autriche, d'Espagne, de Russie, d'Italie, des États-Unis, du Royaume-Uni, de Monaco, de la République tchèque, de Suède, de Suisse et de Tunisie, sans compter les collections particulières ou les recueils faits par des professionnels de la vente

d'autographes. Il en résulte un instrument de travail que les éditeurs espèrent très fiable, et non redondant par rapport à ce qui existe déjà, dans la mesure où le comité d'édition a voulu conserver aux textes publiés ici le strict caractère de correspondance, en excluant décrets, décisions, apostilles, bulletins, proclamations ou discours, dont on trouve des extraits dans la *Correspondance* publiée sous Napoléon III ou diverses autres sources imprimées, et en ne retenant que les écrits adressés à des destinataires clairement identifiés, exprimés à la première personne, dictés ou autographiés et signés. Compte tenu de cette exigence, l'importance des inédits (30 % de l'ensemble) mesure également l'intérêt du projet.

- 2 Le tome III concerne les deux premières années du Consulat, moment où la correspondance prend une tournure nouvelle, beaucoup plus politique, de sorte que, désormais, les lettres personnelles, encore relativement nombreuses dans les deux premiers volumes, ne constituent plus qu'une infime partie du corpus. 2 567 lettres y figurent, formulées selon les principes d'édition rappelés par Émilie Barthet au début de l'ouvrage : orthographe modernisée pour une meilleure lisibilité, formules finales de politesse abrégées ou supprimées, lorsqu'elles sont purement conventionnelles et n'apportent rien à la compréhension du texte, etc. C'est aussi une correspondance plus précise, grâce au perfectionnement du système d'information du Premier Consul, caractère qui se manifeste d'une double façon, à la fois par le nombre de grandes affaires qui sont désormais traitées dans la correspondance, par exemple la diplomatie ou la mise en œuvre des fameuses « masses de granit », et en même temps par l'intérêt porté à une foule de détails, témoignant du soin que prend Bonaparte à ce que tout soit, en quelque sorte, à sa main. Les inédits portent d'ailleurs souvent sur ces détails et de ce fait, sans modifier l'image historique du personnage, ils permettent d'éclairer un peu mieux tel ou tel aspect de sa personnalité ou les motifs de certaines de ses décisions.
- 3 La correspondance contenue dans ce troisième volume nous conduit tout naturellement à ce que Thierry Lentz, parodiant un autre auteur, appelle « l'année sans pareille » : 1802. Le remarquable équilibre existant entre les lettres consacrées aux affaires militaires et diplomatiques (45 %) et celles qui traitent des problèmes intérieurs (45 %), les 10 % restantes ayant trait aux colonies, confirme que les intentions du Premier Consul sont essentiellement tournées vers l'obtention de la paix, à l'extérieur et à l'intérieur. Mais, comme le montrent les très nombreuses missives adressées à Berthier ou à Decrès, c'est une paix armée qui doit permettre à la France non seulement de réaliser les objectifs qui furent ceux des Girondins – constituer un glacis d'États protégés et amis de la France – mais également de rétablir l'ancien système colonial : de ce point de vue, la correspondance est sans ambiguïté sur les mobiles qui ont poussé Bonaparte à rétablir l'esclavage, mais ne permet pas de lui imputer les horreurs répressives commises par certains de ses généraux, que la distance et l'isolement rendaient quasiment incontrôlables. La question de la chouannerie dans l'Ouest et des émigrés fait l'objet d'une correspondance relativement nourrie avec Brune, dans laquelle le réel désir de pacification et de modérantisme se conjugue avec l'intransigeance révolutionnaire de l'ancien jacobin, comme dans ce conseil qu'il donne au commandant en chef de l'armée de l'Ouest, à propos de Cadoudal : « Souvenez-vous que les républiques naissantes ne gagnent rien à traiter avec des rebelles ; qu'il faut être généreux envers les peuples, mais après avoir été sévère avec les rebelles qui conservent des intelligences avec les ennemis de la patrie ».

- 4 À la fin du volume, quatre mises au point, signées de Jacques Jourquin, Thierry Lentz, Pierre Branda et Gabriel Madec, éclairent certains aspects de l'œuvre consulaire, qu'il s'agisse de la fonction de secrétaire particulier exercée par Bourrienne auprès de Bonaparte, de la politique coloniale aux Antilles, grand échec du régime, du redressement financier moins spectaculaire qu'on ne l'a dit, ou de l'organisation de la campagne d'Italie, au travers de l'exemple de l'armée de réserve. Outre la liste des sources manuscrites et bibliographiques ayant servi à l'élaboration de ce troisième volume, on peut se référer au remarquable index des noms des destinataires et des personnes citées dans le texte, avec de courtes notices biographiques et un renvoi aux numéros des lettres, ainsi qu'à l'index des lieux de rédaction. Cette édition nouvelle de la correspondance de Napoléon, est d'ores et déjà un ouvrage de référence, sans rendre obsolètes les précédents recueils : c'est incontestablement un enrichissement des instruments de travail mis à la disposition des chercheurs et de tous ceux que cette période historique passionne.